

TOUS ACCRO AU TÉLÉPHONE

Les Français ont conscience des dangers du téléphone au volant :



1 conducteur sur 4 avoue s'être déjà fait peur avec son smartphone au volant¹ et 71% des Français se déclarent favorables aux mesures récentes pour lutter contre son utilisation en situation de conduite².

Mais de mauvaises habitudes se sont installées :

En 2019, **435 000 infractions** (+7% en 1 an) ont concerné l'utilisation du téléphone ou de l'oreillette au volant³.



Près d'**1 accident corporel sur 10** est lié à un appel téléphonique au volant.

TÉLÉPHONE SUR LA ROUTE : 2 BONS RÉFLEXES À ADOPTER

1 « Si je conduis, je déconnecte »

Vous conduisez ? Ayez le bon réflexe : mettez votre téléphone en mode avion pour bloquer vos appels et vos notifications.

2 options



Sur Android, téléchargez et activez l'application Mode conduite de la Sécurité routière. Elle met le téléphone en veille quand vous conduisez et elle prévient les contacts qui tentent de vous joindre que vous êtes au volant.

Sur iOS, activez la fonctionnalité « Ne pas déranger en voiture ».

2 « Si tu conduis, je raccroche »

Vous réalisez que votre interlocuteur est en train de conduire ? Ayez le bon réflexe : raccrochez et rappelez-le plus tard, c'est un réflexe qui peut lui sauver la vie.

En savoir plus ?
securite-routiere.gouv.fr



twitter.com/routeplussure

Ministère de l'Intérieur
Délégation à la sécurité routière
Place Beauvau - 75800 Paris Cedex 08

Téléphone et conduite : connaissez- vous les risques ?

TÉLÉPHONER EN CONDUISANT : UN DANGER POUR SOI ET POUR LES AUTRES

Trop souvent banalisé, l'usage du téléphone est pourtant responsable d'un accident corporel sur 10. Son utilisation diminue la concentration du conducteur. Qu'il soit tenu en main ou en kit mains libres, il multiplie par 3 le risque d'accident. Quand on lit un message, ce risque est multiplié par 23.

¹ Baromètre 2019, Fondation Maif et l'Ifsttar, « Usage du smartphone au volant ».

² Baromètre 2020, BVA, « Les Français et la sécurité routière ».

³ Bilan 2019 des infractions et du permis à points, ONISR.

QUE DIT LE CODE DE LA ROUTE?

Il est interdit de :

1 Conduire avec un téléphone portable à la main, de le manipuler et de le consulter.

Ce que vous risquez : une amende forfaitaire de 135 euros, ainsi qu'un retrait de 3 points du permis de conduire. Une peine complémentaire de suspension de votre permis de conduire peut aussi être appliquée.

Un conducteur avec un téléphone en main qui commet en même temps une autre infraction risque la rétention immédiate de son permis de conduire.

2 Placer dans le champ de vision du conducteur un appareil en fonctionnement doté d'un écran qui ne soit pas une aide à la conduite ou à la navigation.

Ce que vous risquez : une amende forfaitaire pouvant aller jusqu'à 1500 euros, ainsi qu'un retrait de 3 points du permis de conduire.





3 Porter à l'oreille un dispositif émettant du son (oreillette, casque, écouteur). Cette interdiction concerne tous les usagers qui roulent, y compris les cyclistes et les personnes à trottinette.

Ce que vous risquez : une amende forfaitaire de 135 euros. Les conducteurs de véhicules motorisés risquent aussi un retrait de 3 points du permis de conduire.

À SAVOIR Les kits intégrés, bien que déconseillés, dans les voitures ou dans les casques de motos restent autorisés.

LES IMPACTS SUR LA CONDUITE

Le téléphone est une source de distraction très forte qui monopolise l'attention et ne permet plus d'analyser son environnement correctement. Avec ou sans kit mains libres, les personnes qui téléphonent en conduisant enregistrent 30% d'informations en moins qu'un usager qui ne téléphone pas. On constate :

-  une augmentation du temps de réaction et de la distance de freinage (+33%*);
-  une réduction du champ de vision (-30%* d'activité oculaire);
-  une difficulté à maintenir le véhicule dans sa voie (+20%* de variation de trajectoire);
-  une augmentation du temps passé sur la voie de dépassement (-50%* de rabattements).

À NOTER Téléphoner au volant présente nettement plus de risques que de parler avec son passager : la perte d'information est 2 à 3 fois plus importante*.

*Enquête C12N pour Vinci.



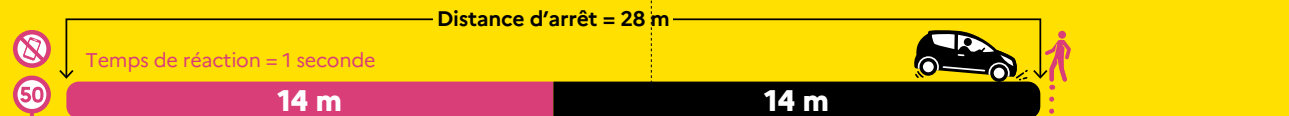
Le Bluetooth : son usage reste tout aussi dangereux que l'utilisation du téléphone à la main. Même avec les deux mains libres, parler au téléphone détourne l'attention du conducteur de la route.



Lire un message oblige le conducteur à détourner les yeux de la route pendant 5 secondes minimum ! Or 5 secondes à 50 km/h, c'est 70 m parcourus.

Comment le téléphone au volant augmente le risque d'accident

 Distance parcourue pendant le temps de réaction  Distance moyenne de freinage sur sol sec  Distance d'arrêt



En situation de conduite sans téléphone à 50 km/h, le temps de réaction est de 1 seconde, la distance d'arrêt de 28 mètres.



En situation de conduite avec téléphone à 50 km/h, le temps de réaction est de 1,5 seconde, la distance d'arrêt de 35 mètres, elle augmente de 7 mètres.

CONDUIRE SANS TÉLÉPHONE : LES SOLUTIONS

Activez

le mode silencieux ou le Mode conduite durant votre trajet



Passez-le :

confiez votre téléphone à un passager pendant votre trajet



Prévenez vos contacts

que vous ne serez pas joignable



Prévoyez une pause :

vous en profitez pour vous détendre et pourrez prendre connaissance des messages reçus



Mettez-le hors de portée :

placez votre téléphone dans un endroit que vous ne pourrez pas atteindre en conduisant



Éteignez-le :

c'est un moyen radical pour résister à la tentation!



Il faut apprendre à se couper des sollicitations. Je sais que c'est plus facile à dire qu'à faire parce que lorsque nous sommes sollicités, nous nous sentons gratifiés."

Laurent Karila, psychiatre et spécialiste de l'addictologie